



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SOLIDARITÉ
NATIONALE
ET DE LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE

COMMUNE : 157 MODANE
ARRONDISSEMENT : 73 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
TRÉSORERIE OU SGC : SGC ST JEAN DE MAURIENNE

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

	Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence 2024	Taux plafonds 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2024	Taux votés 2024	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2024
Taxe foncière bâtie (TFB)	7 111 759	28,68	87,24	7 340 000	2 105 112	29,02	2 130 068
Taxe foncière non bâties (TFNB)	34 893	14,79	151,20	36 200	5 354	14,97	5 419
Taxe d'habitation (TH)	3 019 766	12,00	53,04	2 807 700	336 924	12,14	340 854
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	7 963 416	7,91	34,44	8 120 000	642 292	8,00	649 600
				Total	3 089 682		3 125 941
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024, cochez la case
Produit total souhaité	8	10		<input type="checkbox"/>
Produit total de référence (total colonne 5)	3 125 941	29,02		
	3 089 682	14,97		
		12,14		
		8,00		

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatives	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
252 111	200 687		3 218	193 597	191 062	377 446	- 377 957	840 164

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	3 125 941	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	840 164	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2024	3 966 105
---	-----------	---	---	---------	---	---	-----------

A CHAMBERY

Le 08 MARS 2024

Pour la Direction des Finances publiques,
Annie Cabrol

DIRECTEUR DEP. DES FINANCES

Le

Pour la Préfecture,

Le 11/04/24

Pour la Commune



Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

1. Taxe foncière bâtie :	
Personnes de condition modeste	2 761
Logements à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0
Logements sociaux : exo de longue durée	146 402
Logements industriels	0

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :
a. Dotation pour perte de THLV
b. Mayotte

Coûtisation foncière des entreprises :	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	0
b. Base minimum	3 931
c. Locaux industriels	37 599
d. Autres allocations	365

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	654 378
Taxe foncière non bâtie :	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi (terres agricoles)	4 926
c. Par la loi (autres)	

Coûtisation foncière des entreprises

a. Par le conseil municipal
b. Par la loi

3. BASES DE TAXE D'HABITATION	
a. Résidences secondaires et assimilées	2 613 000
b. Logements vacants soumis à la THLV	194 700
c. Bases dégrévées hors locaux vacants	259 985
d. Bases dégrévées locaux vacants	57 245
e. Bases dégrévées maïo THS	

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Centrales électriques	
c. Centrales photovoltaïques	
d. Centrales hydrauliques	156 758
e. Centrales géothermiques	
f. Transformateurs électriques	
g. Stations radioélectriques	16 288
h. Installations gazières et autres	
i. Taxe sur les pylônes	27 641

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
b. TVA prév. (comp. CVAE)	252 111
c. Coefficient correcteur	0,832955
d. Taux FB commune 2020	16,06
e. Taux FB département 2020	11,03

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2023 au niveau :		Taux plafonds de 2024	Taux des EPCI de 2023	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2024 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,42	35,23	98,55	11,31000	87,24
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	99,11	247,78	96,58000	151,20
Taxe d'habitation (TH)	24,45	19,71	61,13	8,09000	53,04
Coûtisation foncière des entreprises (CFE)	26,75	>>>	53,50	19,06000	34,44

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :	
a. National	37,02
b. Communal	28,68
Taux maximum :	
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	////
b. Taux maximum de la majoration spéciale	////

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle ...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental	11,51
b. Taux maximum de la maïo	>>>